02023

République Démocratique du Congo

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES AGENCES PROVINCIALES DE LA CNSSAP (Mbuji-Mayi, Mbandaka et Kisangani)

(MARCHE A 3 LOTS DISTINCTS SELON LES VILLES)

Lot n°	Infrastructures à construire	Provinces
Lot 1	Construction de l'Agence provinciale de CNSSAP dans la ville de Mbuji-Mayi	Kasaï Oriental
Lot 2	Construction de l'Agence provinciale de CNSSAP dans la ville de Mbandaka	Equateur
Lot 3	Construction de l'Agence provinciale de CNSSAP dans la ville de Kisangani	Tshopo

DAON° AON/MT/ CNSSAP /CM/SMG/2022/001

CNSSAP
Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat

Juin 2022

LA BANQUE MONDIALE

APPROUVÉ PAR LA D.G.C.M.P
Le : 15 JUIL 2022
Signature :

Travaux de construction des agences provinciales de la CNSSAP
(Mbuji-Mayi, Mbandaka et Kisangani)

L'Autorité Contractante : CNSSAP

APPROUVÉ PAR LA
D.G.C.M.P
Le : 15 JUIL 2022
Signature :

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE – ..... - 4 -
PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES ..... - 4 -
DEUXIÈME PARTIE – ..... - 250 -
SPECIFICATION DES TRAVAUX ..... - 250 -
TROISIÈME PARTIE ..... - 340 -
CLAUSES CONTRACTUELLES ..... - 340 -

APPROUVÉ PAR LA
D.G.C.M.P
Le : 15 JUIL 2022
Signature :

PREMIÈRE PARTIE –
Procédures d'appel d'offres

APPROUVÉ PAR LA D.G.C.M.P
Le : 15 JUIL 2022
Signature :

Section Préliminaire : Avis d'Appel d'offres (AAO)

Avis d'Appel d'Offres National Sans pré-qualification

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat, CNSSAP

DAON° AON/MT/ CNSSAP /CM/SMG/2022/001

Source de financement : **Sur fonds propres**

Appel d'offres national : **N°AON/MT/CNSSAP/CM/SMG/2022/001**

Date de publication : 29/07/2022

Date de remise des offres : 29/08/2022

Nom du projet : **Travaux de construction des agences provinciales de la CNSSAP (Mbuji-Mayi, Mbandaka et Kisangani)**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés de la CNSSAP approuvé par la Direction Générale de Contrôle de Marchés Publics (DGCMP) et qui est publié au site web de l'ARMP (www.armp-rdc.org) le 13 janvier 2022.

2. Dans le cadre de son budget exercice 2022, **la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat, CNSSAP,** a prévu des fonds afin de financer les travaux de construction de ses Agences provinciales à savoir : (i) dans la ville de Mbuji-Mayi dans le Kasaï oriental ; (ii) dans la ville de Mbandaka dans la Province de l'Equateur et (iii) dans la ville de Kisangani dans la Province de la Tshopo.

3. Ainsi, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction à réaliser en trois (03) lots, chaque lot constituant un marché distinct, les travaux suivants :

   (a) Lot 1 : Construction de l'agence Provinciale de la CNSSAP dans la ville de Mbuji-Mayi ;
   (b) Lot 2 : Construction de l'agence Provinciale de la CNSSAP dans la ville de Mbandaka ;
   (c) Lot 3 : Construction de l'agence Provinciale de la CNSSAP dans la ville de Kisangani

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du service ayant en charge la passation des marchés de la CNSSAP, courriel : contact@cnssap.cd, kilongofaila@cnssap.cd , et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : CNSSAP, 473, Boulevard Lumumba (Petit Boulevard), 8ème rue, Q/Résidentiel dans la Commune de Limete, Ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo de 9 à 15 heures locales.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

   i) *Conditions d'ordre technique* :

   - Avoir un agrément TPI en cours de validité ;
   - Présenter une expérience en tant qu'entrepreneur au cours de cinq (5) dernières années (2021, 2020,

APPROUVÉ PAR LA D.G.C.M.P
Le : 15 JUIL 2022
Signature :

2019, 2018 et 2017) ;

- Présenter au moins trois (03) références des travaux analogues en nature, volume et prix à ceux du présent marché, réalisés avec succès au cours de Cinq (5) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021). Joindre impérativement les procès-verbaux de réception définitive ;
- Présenter une liste du personnel en nombre et en qualification (ingénieurs, topographes, conducteurs de travaux, contremaîtres, etc.) que le Candidat soumissionnaire entend affecter au chantier si le marché lui est attribué ;
- Proposer un Directeur des travaux ayant au moins 8 ans d'expérience pour des travaux de nature et volume analogues et justifiant d'un minimum de 3 ans d'expérience en tant que chef de chantier ;
- Présenter une liste d'équipements et matériel nécessaires pour la réalisation des travaux (par exemple camions benne, station totale, etc.) ;
- Joindre un planning de réalisation des travaux qui traduit clairement l'efficacité de l'organisation que le soumissionnaire compte mettre en place pour mener les travaux à bonne fin dans les délais proposés.

ii) *Conditions d'ordre financier* :

- Joindre les états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2020 et 2019), certifiés par un cabinet ou un expert-comptable agréé ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des travaux au cours des trois dernières années, d'un montant équivalant à au moins le montant de l'offre présentée. Si le candidat soumissionnaire est un groupement d'entreprises, le mandataire commun (chef de file) doit avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des travaux au cours des trois dernières années d'au moins 60% et les autres membres au moins 40% de ce montant ;
- Ne pas être en faillite ;
- Présenter des documents sur des éventuels antécédents de défaut d'exécution de marchés ainsi que sur les litiges en instance.

iii) Conditions d'ordre légal et autre(s) :

- Certificat de la chambre de commerce sur l'enregistrement de l'entreprise et son siège. Pour les entreprises nationales, il s'agira du RCCM accompagné des statuts de l'entreprise et du numéro d'Identification Nationale ;
- Attestation fiscale en cours de validité et sans solde débiteur, signée conjointement par la DGI et la DGDA ;
- Attestation d'affiliation à la CNSS pour les entreprises établies en RDC ;
- Preuves de régularité de paiement des cotisations à la CNSS pour l'exercice fiscal 2021 pour les soumissionnaires établis en RDC. Les entreprises soumissionnaires peuvent se présenter en groupement. Dans ce cas, elles devront clairement identifier le chef de file de leur groupement, son représentant habilité. Aussi, le chef de file devra être une entreprise œuvrant dans le domaine de construction des infrastructures ;
- Pour les entreprises étrangères non installées en RDC, elles peuvent déposer leurs offres en groupement avec des entreprises congolaises en règle avec les documents administratifs. Pour celles installées en RDC, elles sont éligibles et devront présenter la documentation administrative telle que requise par le présent DAON.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse suivante : **CNSSAP,** 473, Boulevard Lumumba (Petit Boulevard), 8ème rue,

APPROUVÉ PAR LA D.G.C.M.P
Le : 15 JUIL 2022
Signature :

Q/Résidentiel dans la Commune de Limete, Ville de Kinshasa, **Téléphone (+243) 818137048,** contre un paiement non remboursable de neuf cent mille Francs congolais **(900.000,00 CDF)**. La méthode de paiement sera par virement bancaire ou versement d'espèces au compte n° 00101-00001303068-21 CDF, Intitulé « Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents publics de l'Etat », ouvert auprès de la Banque BCDC, en indiquant la référence ***DAON°* AON/MT/ CNSSAP /CM/SMG/2022/001.** Le document d'appel d'offres sera adressé par courrier électronique contre preuve de paiement ou retirer en version papier au secrétariats permanent des marches publiques de la CNSSAP à la demande du candidat soumissionnaire.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse rappelée ci-dessus au plus tard le 29 août 2022 à **14h00 (TU+1).** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus le 29 août 2022 **à 14h 30' (TU+1)**. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire d'offre, selon le modèle type de la section 3 du présent DAO, d'un montant de deux pourcent **(2%)** pour chaque lot soumissionné. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

TOMBOLA MUKE

Chargé de mission

APPROUVÉ PAR LA D.G.C.M.P
Le : 15 JUIL 2022
Signature :

Section I. Instructions aux candidats

Table des articles

A. GENERALITES - 10 -
1. OBJET DU MARCHE - 10 -
2. ORIGINE DES FONDS - 10 -
3. SANCTION DES FAUTES COMMISES PAR LES CANDIDATS OU TITULAIRES DE MARCHES PUBLICS - 10 -
4. CONDITIONS A REMPLIR POUR PRENDRE PART AUX MARCHES - 11 -
5. QUALIFICATION DES CANDIDATS - 13 -

B. CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES - 13 -
6. SECTIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES - 13 -
7. ÉCLAIRCISSEMENTS APPORTES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES, VISITE DU SITE ET REUNION PREPARATOIRE - 14 -
8. MODIFICATIONS APPORTEES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES - 15 -

C. PREPARATION DES OFFRES - 15 -
9. FRAIS DE SOUMISSION - 15 -
10. LANGUE DE L'OFFRE - 15 -
11. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE - 16 -
12. LETTRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE ET BORDEREAUX DES PRIX - 16 -
13. VARIANTES - 16 -
14. PRIX DE L'OFFRE ET RABAIS - 17 -
15. MONNAIE DE L'OFFRE - 17 -
16. DOCUMENTS ATTESTANT QUE LE CANDIDAT EST ADMIS A CONCOURIR - 17 -
17. DOCUMENTS CONSTITUANT LA PROPOSITION TECHNIQUE - 18 -
18. DOCUMENTS ATTESTANT DES QUALIFICATIONS DU CANDIDAT - 18 -
19. PERIODE DE VALIDITE DES OFFRES - 18 -
20. GARANTIE D'OFFRE - 18 -
21. FORME ET SIGNATURE DE L'OFFRE - 19 -

D. REMISE DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS - 19 -
22. CACHETAGE ET MARQUAGE DES OFFRES - 19 -
23. DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES - 20 -
24. OFFRES HORS DELAI - 20 -
25. RETRAIT, SUBSTITUTION ET MODIFICATION DES OFFRES - 20 -
26. OUVERTURE DES PLIS - 21 -

E. ÉVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES - 21 -
27. CONFIDENTIALITE - 21 -
28. - 21 -
ÉCLAIRCISSEMENTS CONCERNANT LES OFFRES - 21 -
29. ÉCLAIRCISSEMENTS CONCERNANT LES OFFRES - 22 -
30. CONFORMITE DES OFFRES - 22 -
31. NON-CONFORMITE, ERREURS ET OMISSIONS - 22 -
32. EXAMEN PRELIMINAIRE DES OFFRES - 23 -
33. ÉVALUATION DES OFFRES - 23 -
34. MARGE DE PREFERENCE LORS DES APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX - 24 -
35. COMPARAISON DES OFFRES - 24 -
36. QUALIFICATION DU CANDIDAT - 24 -
37. DROIT DE L'AUTORITE CONTRACTANTE D'ACCEPTER L'UNE QUELCONQUE DES OFFRES ET DE REJETER UNE OU TOUTES LES OFFRES - 24 -
38. CRITERES D'ATTRIBUTION - 25 -